



Code of Conduct Code de conduite

Harassment

AAC members and participants are reminded that they must refrain from any behaviour that constitutes the harassing of AAC Directors, Committee Members, Officials, Staff, Hosts, Representatives, Volunteers and Spectators.

Harcèlement

Nous tenons à rappeler aux membres de l'AAC et aux participants qu'ils doivent s'abstenir de tout comportement qui constitue le harcèlement de membres de la direction de l'AAC, de membres de comité, d'officiels, du personnel, d'hôtes, de représentants, de bénévoles et de spectateurs.